

Fermeture test du carrefour Avenue Kersbeek et Avenue Général Dumonceau

Un aménagement pour limiter le trafic de transit et améliorer la qualité de vie dans votre quartier



Comme présenté lors de la réunion d'information du 12 juin dernier, un aménagement test va être réalisé au croisement de l'Avenue Kersbeek et l'Avenue Général Dumonceau à partir du 19/08. Cet aménagement a pour objectif la réduction du trafic de transit et la limitation de la vitesse, ce qui contribuera ainsi, à améliorer la qualité de l'air pour tous les habitants. Ce dispositif test s'inscrit également dans la mise en œuvre des quartiers apaisés du projet de plan régional de mobilité « Good Move »¹ ([projet en phase d'enquête publique](#)).

Quel est l'objectif de cet aménagement test ?

Dans le cadre de l'étude menée par la STIB, Bruxelles-Mobilité et la Commune de Forest visant à analyser l'impact du réaménagement futur de la chaussée de Neerstalle et [du quartier de la Place Saint-Denis](#), il a été constaté que les rues aux alentours du carrefour de l'Avenue Kersbeek et Avenue Dumonceau subissaient un trafic de transit important. En effet, un flux important d'automobilistes cherchant à éviter de passer par la Chaussée de Neerstalle et la Chaussée de Bruxelles - choisissent de couper à travers le quartier « Kersbeek ». Cela génère un flux conséquent de trafic de transit, augmentant le sentiment d'insécurité, la mauvaise qualité de l'air, etc.

Un des enseignements tiré de ce travail d'analyse est que le carrefour composé par l'avenue Kersbeek et l'avenue Dumonceau était l'élément-clé pour résoudre ce problème, et que le blocage du passage à ce carrefour devrait dissuader le trafic de transit et privilégier le trafic de destination (les riverains, leurs visiteurs,...)

Cet aménagement test s'inscrit-il dans une vision plus large ?

Comme expliqué plus haut, cet aménagement test s'inscrit dans une vision plus large à l'échelle de tout le quartier aux alentours de la Place Saint-Denis et de la chaussée de Neerstalle. Il s'inscrit également dans la vision portée par le nouveau plan de mobilité régional (GoodMove) et dans la

¹ Pour plus amples informations concernant ce plan, nous vous invitons à consulter ce lien : <http://www.forest.irisnet.be/fr/actualites/enquete-publique-good-move>

politique menée au niveau communal de transformer les quartiers où il y a actuellement beaucoup de trafic de transit, en quartiers protégés . Le résultat ? Moins de nuisances sonores et un espace plus agréable pour tous.

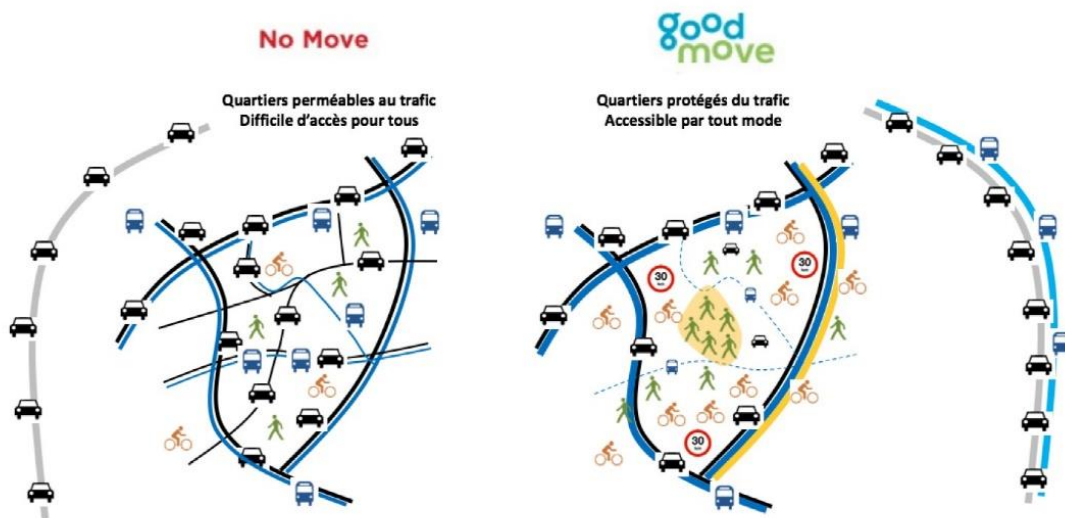


Illustration du concept des mailles apaisées et du report du trafic routier

Pourquoi faire cet aménagement précisément ?

C'est la solution privilégiée par les spécialistes qui ont travaillé sur ce projet durant plusieurs mois. Elle l'avantage d'offrir une place plus large, sans passage de voitures, que les habitants peuvent se réapproprier, tout en diminuant le flux de trafic. L'objet même du test est de vérifier si cette solution répond bien aux attentes. Des évaluations sont prévues (voir paragraphe ci-dessous). Le cas échéant, en fonction des enseignements, d'autres mesures pourraient être prises.

Pourquoi faire cet aménagement dès maintenant ?

Il a été décidé d'installer cet aménagement avant le début des travaux qui sont prévus dans le cadre du réaménagement de l'avenue Verrerie -Kersbeek-Bempt. Pourquoi ? Le souhait de la Commune est, d'une part, d'éviter la dégradation de la situation durant le chantier et, d'autre part, d'éviter l'augmentation du trafic de transit dans le quartier.

Pourquoi un test et comment va se dérouler celui-ci ?

Un test est toujours utile pour vérifier et observer si les mesures prises répondent aux attentes. Pour cela, il faut que le test se fasse durant une période suffisamment longue pour laisser aux usagers le temps nécessaire pour adapter leurs itinéraires.

Le test devra donc durer **au minimum 6 mois**. Une évaluation sera effectuée sur base d'observations et de comptages.

Des questions, des remarques, n'hésitez pas à contacter le service mobilité à l'adresse suivante : mobilite@forest.brussels.